

## LE BULLETIN DES ORGUES DE VANVES N°2 JUIN 2008

### La vie de l'association

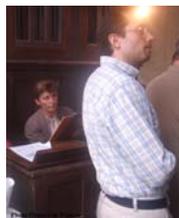
Tout d'abord, nous voudrions remercier toutes celles et ceux qui viennent de rejoindre l'association en tant qu'adhérents ainsi que les personnes qui ont fait un don pour soutenir notre action. Aujourd'hui, l'association compte près de 90 adhérents et donateurs.

### Visite de l'orgue le 18 mai

Les organistes titulaires Anne-Marie BLONDEL et Philip HANMER ont reçu par petits groupes jusqu'à 95 personnes, lors des visites de l'orgue organisées durant la Fête du Printemps.



Ils ont ainsi fait découvrir ou redécouvrir avec passion l'histoire et le fonctionnement de cet instrument.



L'orgue primitif, construit par la firme Merklin-Schütze, remonte à la fin des années 1850.

Il fut ensuite entièrement reconstruit en 1895 par Justin Game qui, à la demande du clergé, en divisa le buffet en deux parties - le Grand Orgue à gauche et le Récit à droite - de manière à dégager la fenêtre de la tribune pour laisser à nouveau la lumière entrer dans l'église.

La console - deux claviers de 54 notes - fut placée entre les corps du buffet, dos au Grand Orgue.

L'instrument fut à nouveau modifié en 1931 par la maison Gonzalez qui augmenta le Récit et ajouta un pédalier de 30 notes. L'orgue comptait alors 18 jeux (1 jeu sur 54 notes = 54 tuyaux).

Mais par la suite, celui-ci ne bénéficia ni du bon entretien ni des soins attentifs qui auraient dû lui être prodigués et n'a cessé de se détériorer. Au début des années 1990, il ne restait que 12 jeux.



Aujourd'hui, seuls 8 à 9 jeux sont encore utilisables et toutes les autres parties instrumentales sont usées et/ou endommagées (sommiers, soufflets, claviers...). Le buffet néo-gothique est lui aussi fragilisé.

### Nouveau, les reçus fiscaux

La Direction des services fiscaux des Hauts-de-Seine sud a reconnu l'association « éligible à l'émission de reçus fiscaux pour les dons effectués à son profit ».

Ainsi, quelle que soit la forme de votre don, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu disponible.

**Un don de 150 euros ne vous coûte réellement que 51 euros (100 euros ne vous coûtent que 34 euros).**

Pour les entreprises, une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés égale à 60% des sommes versées, retenues dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

### Cartes postales



Des cartes postales éditées à partir d'une aquarelle de Jacques Marillier sont en vente à l'accueil des paroisses Saint-Rémy et Saint-François d'Assise.

(1 euro pièce, 5 euros les 6)

### Nos rencontres avec Monsieur le Maire et ses représentants

- Le 17 avril

Lors de cette réunion, Monsieur le Maire a donné son accord de principe pour la construction d'un orgue à tuyaux neuf dans l'église Saint-Rémy.

- Le 20 juin

Nouvelle réunion en présence de M. Henri de Rohan-Csermak, Conseiller artistique orgues à l'Agence Régionale d'Information et d'Actions Musicales en Ile-de-France (ARIAM) et du Père Yves Morel.

Au cours de cette réunion, M. de Rohan-Csermak a exposé la marche à suivre pour la demande de subventions et le recrutement du Conseiller Technique agréé qui sera le maître d'œuvre du projet.

Au cours de l'été, Anne-Marie Blondel et Philip Hanmer poursuivront les échanges entamés avec les professeurs d'orgue des Conservatoires d'Arc de Seine de manière à préparer la réunion qui devrait se tenir mi-septembre pour commencer à définir le caractère de l'instrument et son esthétique sonore (spécifique) qui permettra l'exécution de tel ou tel répertoire.

Le projet culturel et pédagogique, ainsi étendu aux quatre autres villes d'Arc de Seine, est une première dans les Hauts-de-Seine et ne manquera certainement pas d'attirer et de retenir l'attention des élus du Département.

Le Père Yves Morel envisage l'établissement d'une convention avec les classes d'orgue pour organiser l'accès à l'instrument sans porter préjudice à la célébration des offices religieux.

### Le conseil d'administration

s'est réuni le 2 juillet, pour la 5<sup>e</sup> fois depuis la constitution de l'Association.

Il se compose de 10 membres :

- Isabelle CARRE (présidente),
- Pascale MARTINEZ-HEURTEAUT (secrétaire)
- Nicolas DAUBREE (trésorier)
- Père Yves MOREL
- Anne-Marie BLONDEL
- Philip HANMER
- Anne LARINIER
- Marie-Hélène VAVON
- Daniel HAVET
- Pascal GENGOUX

### Les dépliants de l'association sont disponibles :

- dans les Conservatoires d'Arc de Seine,
- au SIAV,
- à l'Espace Gazier,
- à la salle Panopée,
- à la bibliothèque municipale,
- à l'accueil des Paroisses,
- au fond des églises Saint-Rémy et Saint-François,
- auprès des membres du Bureau de l'Association.

N'hésitez pas à en distribuer autour de vous pour faire connaître le projet !



### Rendez-vous

L'association sera présente sur le Forum des Associations le 14 septembre, nous serons heureux de vous y accueillir.

*Devinette : Comment appelle-t-on les tuyaux visibles en façade du buffet mais qui ne produisent aucun son et ne sont là que pour décorer ?*

*Réponse : chanoines*

**En attendant, nous souhaitons à tous un agréable été !**